



Extrait du Pèlerinages de France

<http://pelerinagesdefrance.fr/Notre-Dame-du-Mai-ou-de-Bonne-Garde>

Notre-Dame du Mai ou de Bonne-Garde

- Pèlerinages régionaux - Provence-Alpes-Côte d'Azur -



Date de mise en ligne : vendredi 18 décembre 2015

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage à Notre-Dame du Mai Depuis Notre-Dame de l'Assomption à Six-Fours jusqu'à Notre-Dame du Mai Chaque année, le 1er mai

Le pèlerinage à Notre-Dame du Mai art de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Six-Fours (Var). Il a des origines très anciennes, liées à la protection des habitants de Six-Fours et des environs contre les incursions des pirates et barbaresques et aux veilleurs alertant les habitants depuis la Montagne de Sicié qui domine la contrée. Le nombre de feux allumés permettait de faire connaître le nombre de navires identifiés. Une tour fut construite en 1589 ainsi qu'une cabane destinée à protéger les gardiens. En 1625, une première chapelle fut bâtie, dédiée à Notre-Dame de Bonne Garde.

La dévotion à Notre-Dame de Bonne Garde fut telle qu'une chapelle plus grande remplaça le sanctuaire d'origine. En 1835, une procession solennelle eut lieu, depuis La Seyne, pour demander la protection de la Vierge Marie face à l'épidémie de choléra qui sévissait. En 1871, une autre grande procession solennelle fut décidée, après la dure guerre de 1870. En 1933, une croix fut érigée sur la terrasse, face à la mer, avec cette simple inscription « O Crux Ave ». En 1945, un pèlerinage fut décidé en l'honneur des prisonniers et déportés de la guerre.

Les pèlerinages se succédèrent ensuite. Le grand pèlerinage annuel à Notre-Dame du Mai ou de Bonne-Garde a lieu le 1er mai.

Programme du 1er mai

- " 8h45 : départ de la marche de pèlerinage (5,5km) de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Six-Fours en direction de Notre-Dame du Mai,
- " 9h : première messe à ND du Mai,
- " 11h15 : messe du pèlerinage,
- " 16h : chapelet,
- " 17h : messe

Ouverture de la chapelle

- " Au mois de mai : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.
 - o Offices pendant le mois de mai : messe à 10h, chapelet à 16h, messe à 17h (seulement dimanches et fêtes pour cette messe).
- " Tous les 1er et 3e dimanches : de 14h30 à 18h, sauf du mois de juin à septembre (risque d'incendies de forêt),
- " Dans l'année, sauf en juin, juillet, août et septembre (toute activité interdite à cause des risques

d'incendie) : messe tous les 1er samedi du mois à 10h.

Site à consulter :

[agenda Fréjus Toulon](#)